

Règlement concernant le test d'un génois en panneau aramide mis à disposition par la voilerie North pour la saison 2021.

1. Tous les bateaux membres de l'aspro et qui ont payé leur cotisation peuvent prétendre à l'utilisation de cette voile et cela sur simple demande au comité de l'aspro.
2. L'utilisation du génois ne peut se faire que lors des régates faisant partie du calendrier de l'aspro GS 2021.
3. L'attribution du génois se fera par tirage au sort pour chaque régate s'il y a plus de un bateau demandeur. Sauf exception, une seule utilisation par bateau en 2021.
4. Borter Bernard sera responsable de remettre le génois avant les régates et de le récupérer après les régates auprès du bateau concerné.
5. Les utilisateurs font le maximum pour maintenir le génois en bon état en fonction des circonstances et des conditions de navigations. Le génois doit être soigneusement rangé après chaque course. **Il ne doit en aucun cas être stocké roulé sur l'étai.**
6. Cette voile reste la propriété de North Sails Genève, elle est mise à disposition et doit être utilisée en conditions normales de navigation.